

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20240620-16



AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_16-DE
Reçu le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF DANS LE CADRE DE L'AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR UNE FORMATION INFORMATIQUE

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le rapporteur expose :

La Caisse d'Allocation Familiales (CAF) aide les collectivités au financement d'action de formation auprès de leurs agents afin de mieux accueillir, accompagner et soutenir les publics du territoire.

Thiers Dore et Montagne souhaite développer une solution numérique pour les familles (portail famille) afin de faciliter l'accès des usagers aux services de la petite enfance (crèches, Relais Petite Enfance), de l'enfance (ALSH 3-11 ans) et de la jeunesse (ALSH ados).

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 25

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_16-DE
Reçu le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024

Pour mener à bien cette opération, une demande de financement est sollicitée auprès de la CAF à hauteur de 80 % du coût hors taxe de la formation.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est défini comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles	
Formation	7 900 €	CAF	6 300 €
		Autofinancement	1 600 €
TOTAL	7 900 €	TOTAL	7 900 €

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une aide financière d'un montant prévisionnel de 6 300 euros à la CAF pour la formation ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 25

Membres du Bureau présents : 25

Représenté : 0

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Membres présent sans voix délibératives : 1

Non-participation :

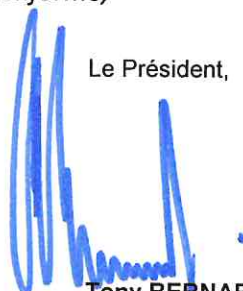
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD

Maire de Châteldon

